

SANTÉ FAMILIALE

♦ Le Centre international de Conférence (Cic) de Cotonou a servi de cadre au «séminaire national de Dissémination du document de politique, Normes et standards en Santé familiale». C'est le Dr Dossou Togbé Pascal, secrétaire général du Ministère de la Santé publique qui a présidé les travaux hier jeudi 15 avril 1999

La stratégie de la politique de santé familiale dévoilée

• Guy ONAMBELE

Après la présentation des grands axes du document par les cellules techniques qui ont œuvré pour sa rédaction, des apports ont été faits par les participants dans le sens de son amélioration. Ce document de «politique, normes et standards en santé familiale» de 73 pages comprend deux parties.

La première aborde les grandes lignes de la politique nationale en matière de santé familiale. Elle présente avec précision les composantes spécifiques des volets santé de la femme, de l'enfant, des jeunes et de l'homme des composantes communes, des composantes connexes et des programmes d'appui à ces 4 volets de la santé familiale.

La seconde partie dresse sur des tableaux les normes et standards des services de santé familiale en quatre volets: santé de la femme, santé de l'enfant, santé des jeunes, volet santé de l'homme.

Le document dont la vulgarisation a commencé hier, est le résultat d'un processus démarré depuis janvier 1997. La démarche a été marquée essentiellement par l'organisation d'ateliers départementaux de mise à niveau

des prestataires en santé de la reproduction. Deux ateliers nationaux et plusieurs réunions d'un groupe technique ont eu lieu. Cette approche dévoile l'option du ministère de la Santé publique d'offrir des prestations de services de qualité aux populations en matière de santé familiale.

Certes, le document en cours de vulgarisation a mis du temps à naître. Mais il constitue surtout un cadre de référence pour le développement des services de santé familiale et servira de guide aux décideurs pour l'élaboration des programmes de santé. Il permet aussi aux superviseurs et aux prestataires de mieux comprendre leurs devoirs et responsabilités, à condition que des mesures d'accompagnement adéquates soient prises. ■

Photo Gansou Achille



Nestor Azandégbé : directeur de la santé familiale

LIGUE POUR LA DÉFENSE DU CONSOMMATEUR AU BÉNIN

♦ La ligue pour la défense du consommateur au Bénin, en collaboration avec le Pnud, organise du 15 au 16 avril 1999 un séminaire sur la vulgarisation du dernier rapport sur le développement humain durable. Cette rencontre vise à sensibiliser le public sur l'urgence d'adopter des stratégies pour réduire l'écart de consommation entre riches et pauvres

Eveiller les consciences des populations

• Moudachirou SOUBEROU

Selon M. John Kennedy, ancien président des Etats-Unis « Les consommateurs représentent, le groupe économique le plus important, les premiers touchés par les décisions des institutions publiques et privées mais hélas leurs points de vues ne sont jamais entendus. »

Cette assertion traduit la réalité des faits qui, des années durant, ont maintenu dans une extrême situation de pauvreté les moins nantis puisque victimes des décisions des autres. De plus elle se justifie au regard du chiffre de 24000 milliards de dollars atteint en 1998 en matière de consommation.

A la lumière de ce que la consommation dans le monde est essentiellement l'affaire des nantis, le thème de l'atelier initié par la ligue et qui s'intitule. « Quels modes de consommation pour le Bénin dans la perspective du développement humain durable. » trouve une entière justification.

Car le véritable problème n'est pas la croissance de la consommation, mais plutôt ses incidences sur l'individu, l'environnement et sur la société.

Il est beaucoup plus question au cours des deux jours que durent les assises d'arrêter des stratégies devant permettre une consommation à la fois partagée, dynamisante, socialement responsable et viable à très long terme a affirmé Mme Rosine Coulibaly, économiste principale du Pnud au Bénin.

Pour y parvenir des compétences de plusieurs domaines tels que l'environnement, la législation, la communication et autres sont sollicitées dans le but d'asseoir une meilleure politique de consommation au Bénin.

Le ministre de l'Industrie des petites et moyennes entreprises M. John Igué a d'ailleurs émis le vœu qu'un comité de suivi soit mis sur pied pour la pérennité des recommandations qui devront découler des présentes rencontres. ■

OMS / BUREAU RÉGIONAL AFRIQUE

♦ Moins courantes dans le passé, les affections bucco-dentaires tendent à se généraliser dans la Région africaine. Pour ne citer qu'un exemple, le nombre de nouveaux cas de stomatite gangreneuse est de 20 pour 100.000 enfants par an. 90% de ces enfants meurent sans avoir reçu le moindre traitement.

Affections bucco-dentaires en nette augmentation

• Kokouvi EKLOU

La prévalence du noma, du cancer de la bouche et des manifestations bucco-dentaires du VIH/SIDA est également en augmentation par rapport à celle des caries dentaires qui reste encore faible. Toutefois, 90% des cas de caries ne sont pas traités.

La tendance à la détérioration de la santé bucco-dentaire est liée à des déterminants variés et complexes. Principalement la pauvreté, la malnutrition et les mauvaises conditions d'hygiène. En outre, le nombre de cas de traumatismes maxillo-faciaux s'est accru par suite des violences interpersonnelles, des accidents de la circulation ou des guerres.

La situation impose des interventions dont l'efficacité est avérée pour satisfaire les besoins en matière de santé bucco-dentaire. Ces interventions sont définies dans le ca-

dre de la mise en oeuvre de la nouvelle stratégie régionale à l'ordre du jour d'une consultation qui a réuni du 30 mars au 1er avril 1999 à Harare (Zimbabwe) les experts de 31 pays africains.

La stratégie, élaborée par le Bureau régional de l'Oms pour l'Afrique, et adoptée par les Ministres de la Santé des Etats Membres lors de la 48ème session du Comité régional de l'Oms (septembre 1998, Harare) vise à améliorer la santé bucco-dentaire par la promotion de modes de vie sains, l'accès équitable des populations à des services de soins de qualité adaptés et peu coûteux et des interventions visant une forte réduction des affections bucco-dentaires les plus courantes et/ou les plus sévères.

En collaboration avec l'Oms et les partenaires, les pays devront, d'ici l'an 2008: élaborer des stratégies natio-

nales de santé bucco-dentaires et mettre en oeuvre des plans axés sur le district et la communauté; intégrer les activités de santé bucco-dentaires dans d'autres programmes et services de santé ou dans des services et programmes connexes; renforcer leurs formations sanitaires en les dotant des technologies, méthodes, équipements et ressources humaines nécessaires; mettre en place des systèmes efficaces de gestion des informations sur la santé bucco-dentaire

Les pays devront également promouvoir le plaidoyer permanent en vue de mobiliser les décideurs, les autorités politiques, les communautés, les Ong, les institutions; le secteur privé et la communauté internationale; et échanger des données d'expériences sur la mise en oeuvre des activités de santé bucco-dentaire. ■

3È JOURNÉES DE L'ODONTOLOGIE BÉNINOISE

♦ La salle Evasion-Sika du Benin Sheraton Hotel sert de cadre depuis hier, jeudi 15 avril, aux 3èmes assises des chirurgiens dentistes. Pendant trois jours, les participants venant également de plusieurs pays d'Afrique et de l'Europe vont échanger leurs expériences et savoir-faire en matière d'étude et traitement des dents (Odontologie).

Prévenir les affections bucco-dentaires

• Kokouvi EKLOU

Organisées par l'Association des chirurgiens dentistes du Bénin (Acdb), les 3èmes journées de l'odontologie béninoise ont rassemblé des praticiens africains et européens. Cette rencontre internationale, en dehors des objectifs que constituent les échanges d'expériences et de savoir-faire en stomatologie, vise également la sensibilisation sur la prévention des affections bucco-dentaires. Les principaux thèmes à exposer lors des assises sont la prévention en santé bucco-dentaire, les restaurations prothétiques et le traumatisme maxillo-facial. Le ministre de la Santé publique Mme Marina d'Almeida Massougbojji présente à l'ouverture des travaux n'a pas manqué de souligner l'importance des 3èmes journées odontologiques. A son avis, les

trois journées de travail constituent une occasion de formation et de recyclage des chirurgiens dentistes par manque de politique adéquate des gouvernements qui n'en font pas leur priorité. Le ministre a également appelé à une meilleure prise en charge des affections bucco-dentaires par l'intensification des programmes de prévention. La présidente de l'ordre des chirurgiens dentistes du Bénin, Dr Véronique Fossou-Tchibozo a exhorté les popula-

tions à confier la santé de leurs dents aux praticiens d'odontologie. Une exposition de matériels de soins bucco-dentaires se tient également dans la salle Evasion-Sika du Benin Sheraton Hotel. Le lundi 12 avril dernier, une journée portes ouvertes des services dentaires du Bénin avec consultation gratuite a été parainée par la même association (Acdb) en vue de contribuer à la lutte contre les affections bucco-dentaires. ■

Photo Gansou Achille



Le ministre de la santé s'adresse à l'assistance

THÉÂTRE

♦ La compagnie Ayigafrik présente ce samedi au Centre culturel français de Cotonou, «le voyage du mal». C'est une nouvelle création chorégraphique dans une mise en scène du togolais Ass Ayigah.

«Le voyage du mal» au Ccf

• Marie QUENUM

«Le voyage du mal» est un spectacle de danse qui se déroule en quatre tableaux. Le metteur en scène de «le voyage du mal», Ass Ayigah explique l'origine du spectacle qui est parti d'une histoire vraie. Il s'agit en effet, d'une mésaventure vécue par

les artistes de la compagnie Ayigafrik qui allaient en tournée en Italie, en Allemagne, en France et en Angleterre. « En cours de route, raconte Ass Ayigah, ils sont arrêtés par la police. En prison, ils n'ont que misère... ». Rendus vulnérables par l'épreuve, ils n'ont d'autre refuge que la prière.

Ils seront finalement tous libérés. «Le voyage du mal» est un ballet, exécuté par treize danseurs. Les rythmes s'articulent autour de la fraîcheur du mythe et de l'explosion de la danse contemporaine africaine. Ass Ayigah a obtenu en 1989 au Maroc, la médaille chorégraphique aux premiers jeux de la francophonie. ■